



CESP

**PANEL MÉDIAMAT /  
MÉDIAMAT'THÉMATIK**

**SYNTHÈSE DE L'AUDIT**



**ANNÉE 2019**

Centre d'Etude des Supports de Publicité

55, rue Anatole France 92300 LEVALLOIS-PERRET - Tél. : +33 1 40 89 63 60

SIREN : 775 690 589 – Code APE : 741 E – Association Loi 1901 – TVA Intracommunautaire FR 69 775 690 589

# SYNTHESE DE L'AUDIT DU PANEL MEDIAMAT ET MEDIAMAT'THEMATIK 2019

Le panel Médiamat / Médiamat'Thématic a pour objectif de mesurer l'audience individuelle à domicile des chaînes de télévision. Le CESP souligne que, en 2019, le champ de la mesure exclut toutes les consommations de la télévision (live ou en différé) effectuées sur d'autres supports que les récepteurs TV (écoute via Internet, sur un ordinateur, une tablette, un smartphone...) à domicile ou hors du domicile.

Les résultats d'audience sont publiés sur une base quotidienne pour les chaînes nationales « hertziennes » et pour certaines chaînes de la TNT (Médiamat), semestrielle pour les chaînes du câble et du satellite (Médiamat'Thématic) et selon une périodicité adaptée aux besoins des clients, pour les autres chaînes de la TNT. Le CESP rappelle que la méthodologie et les résultats propres aux sur-échantillons régionaux spécifiques à la chaîne « France 3 » sont hors champ de l'audit, ainsi que les résultats publiés par Médiamétrie pour des clients spécifiques, sur des univers ad hoc.

**Le CESP considère la qualité globale du dispositif Médiamat et les moyens mis en œuvre par Médiamétrie pour assurer la valeur de la mesure satisfaisants et souligne notamment les points suivants :**

- La qualité des formations apportées sur toutes les phases du recrutement, particulièrement sur la phase de pré-recrutement à Intelcia, favorisée par une organisation efficace qui valorise les échanges de bonnes pratiques et la participation des enquêteurs ;
- La présence d'équipes d'enquêteurs expérimentés sur toutes les phases du recrutement qui permet la montée en compétence des enquêteurs et le maintien de la qualité du terrain ;
- L'utilisation de sources qualifiées et réservées au Médiamat pour effectuer les pré-recrutements et faciliter le ciblage, notamment lorsque ces sources sont récentes ;
- La gestion quotidienne du panel : suivi de la participation (contrôles et enquête Coïncidentale) et mise à jour des informations sur les panélistes (base de données Panama et enquête Recensement) ;
- L'attention constante portée au taux de répondants avec un pilotage quotidien du matériel de mesure ;
- La stabilité du redressement dans le temps et la stabilité des cibles standard.

**Le CESP émet des réserves sur :**

- La surreprésentation des foyers avec un taux d'équipement plus élevé que la moyenne sur certains critères (possession de tablette, smartphone, ordinateur<sup>1</sup>) du fait des comportements spécifiques d'écoute et de consommation télévisuelles qu'elle est susceptible d'introduire ;
- La déformation de la structure en âge des individus qui touche plus particulièrement la répartition des âges à l'intérieur des tranches des 15-24 et 25-34 ans ;
- Le taux de renouvellement du panel de 13,2% seulement en 2019, avec une proportion de foyers présents au sein du panel depuis 10 ans ou plus de plus de 14% ;

---

<sup>1</sup> Possession d'un ordinateur = critère corrigé par le redressement quotidien du panel.

**Le CESP recommande :**

- D'établir des documents de référence pour lister et homogénéiser les consignes données durant les sessions de formation des phases Rendez-vous et Recensement et pour cette dernière phase, d'insister en formation sur les relances techniques 2;
- De limiter le nombre d'enquêteurs formés sur les phases Rendez-vous et Recensement afin de conserver une expertise (notamment technique) satisfaisante sur l'ensemble des enquêteurs ;
- De privilégier l'utilisation d'adresses récentes lors des phases de pré-recrutement afin de maximiser le taux de recrutement et d'éviter de faire appel à la base Panel Radio ou d'en limiter l'usage comme en 2019 ;
- D'augmenter le taux de renouvellement du panel, notamment en limitant la durée de panélisation à 10 ans (14,1% des foyers présents recrutés en 2009 et avant). Privilégier les rotations volontaires permettrait de mettre moins de contraintes sur les profils des foyers recrutés et d'introduire ainsi un peu plus d'aléa dans le recrutement. Cela permettrait également de faciliter la correction de structure du panel sur certaines variables (équipements notamment).
- De corriger la représentativité du panel sur certains critères sur-représentés, plus particulièrement les foyers dont la personne de référence est CSP+ et les foyers équipés en smartphone, tablette et ordinateur ;
- De tester de nouvelles modalités de redressement sur l'âge de l'individu pour améliorer la représentativité au sein des cibles jeunes (15-24 et 25-34 ans) ;
- De mettre en place des critères de suivi des abonnements à de nouveaux services (notamment les OTT de type Netflix) et des nouveaux équipements (de type Apple TV, Chromecast, Smart TV...) afin de s'assurer que le panel est représentatif sur ces critères 3;

**Le CESP recommande aux utilisateurs :**

- D'être vigilants, comme pour toutes les enquêtes, dans l'exploitation des résultats du panel sur des cibles à faibles effectifs et des chaînes à faible audience ;
- De suivre les recommandations de la note du CESP portant sur les tailles minimales des cibles.

**Le Comité Scientifique propose que le focus 2021 porte sur l'ancienneté des panélistes dans le panel Médiamat**

*Le Comité Scientifique  
Le 7 juillet 2020*



---

<sup>2</sup> L'outil Médianotes permettant l'accès à l'ensemble des consignes des phases de recueil du Médiamat sera mis à disposition du CESP au deuxième semestre 2020.

<sup>3</sup> Ces informations ont été introduites dans le recueil du Panel Médiamat en 2020

## TABLEAU DE SYNTHÈSE

	Satisfaisant	Amélioration suggérée	Changement nécessaire
	Correspond aux bonnes pratiques	Recommandation pour optimiser l'étude	Nécessité d'adapter l'étude pour correspondre aux bonnes pratiques
I Principes méthodologiques			
II Contrôle du suivi du terrain			
Contrôles terrain sur le recrutement de nouveaux foyers	<p style="text-align: center;"></p> <p style="text-align: center;">Bonne qualité des formations sur toutes les phases du recrutement. On note en particulier l'organisation efficace des formations à Intelcia.</p> <p style="text-align: center;"></p> <p style="text-align: center;">La présence d'un noyau dur d'enquêteurs à Intelcia qui gagne en compétence d'une année sur l'autre.</p> <p style="text-align: center;"></p> <p style="text-align: center;">Un groupe d'enquêteurs expérimentés sur les phases Rendez-vous et Recueil qui réalise une part importante des interviews.</p>	<p style="text-align: center;"></p> <p style="text-align: center;">Pour les enquêteurs d'Intelcia : continuer à insister lors des formations sur l'importance de l'écoute active et poursuivre les efforts sur la formation du recueil des PCS.</p> <p style="text-align: center;"></p> <p style="text-align: center;">Pour les phases Rendez-vous et Recueil : établir un document de référence avec l'ensemble des consignes écrites ou données à l'oral, par question.</p> <p style="text-align: center;"></p> <p style="text-align: center;">Limiter le nombre d'enquêteurs formés sur les phases Rendez-vous et Recueil afin de conserver une expertise (notamment technique) satisfaisante sur l'ensemble des enquêteurs.</p>	
Bilan des recrutements	<p style="text-align: center;"></p> <p style="text-align: center;">Utilisation de sources qualifiées de numéros de téléphone pour faciliter le ciblage des pré-recrutements en phase d'éligibilité, lorsque ces sources sont vierges d'utilisation.</p>	<p style="text-align: center;"></p> <p style="text-align: center;">Face à la hausse du volume d'adresses nécessaires pour effectuer un recrutement, le CESP recommande de privilégier les adresses récentes et d'envisager de réaliser plus d'appels de qualification.</p>	

	<p> L'amélioration du taux de pré-recrutement en 2019 (2,2% en 2019 vs 1,8% en 2018).</p> <p> La durée du processus de recrutement d'un foyer, moins long en 2019.</p>	<p> Le CESP s'interroge sur l'utilisation de la nouvelle source Panel Radio qui pourrait créer un biais dans le recrutement et recommande d'éviter de faire appel à cette source ou d'en limiter l'usage comme en 2019</p>	
<p>III Contrôle de la gestion du panel</p>			
<p>Suivi de la maintenance quotidienne du panel</p>	<p> La gestion quotidienne du panel notamment dans le suivi de la participation des foyers et la bonne répartition des contrôles sur tous les types d'anomalies.</p> <p> Bon suivi des incidents techniques qui sont bien documentés.</p> <p> Amélioration du taux de cas traités par les contrôles et diminution du nombre de foyers non -répondants sur plus d'un mois</p> <p> Le rôle du PRM dans le maintien de la qualité de la participation</p>		
<p>Mise à jour de la base panélistes</p>	<p> Réalisation d'une enquête de recensement de bonne qualité une fois par an qui permet la mise à jour des caractéristiques des foyers et des individus.</p> <p> Le bon taux de foyers recensés.</p>	<p> Travailler avec une équipe plus réduite mais expérimentée</p> <p> Etablir un document de référence listant toutes les consignes afin de sécuriser et d'homogénéiser le recueil.</p>	

		 Dispenser aux enquêteurs travaillant sur cette phase une formation allégée sur les relances techniques.	
Enquête de contrôle de la qualité de la participation des panélistes	 Réaliser une enquête coïncidentale qui correspond, sur le principe, aux bonnes pratiques internationales.		
IV Qualité de l'échantillon			
Renouvellement du panel national		 Veiller à maintenir un taux de renouvellement satisfaisant, autour de 20%   Limiter la durée de panélisation à 10 ans maximum.	 Le taux de renouvellement de 13,2% seulement en 2019 doit être augmenté, notamment en limitant la part des foyers présents dans le panel depuis 10 ans ou plus (14,1% des foyers recrutés en 2009 et avant)
Contrôle mensuel des échantillons en niveau et en structure	 Des efforts maintenus lors de la phase de recrutements pour conserver une structure satisfaisante du panel Médiamat	 Poursuivre les efforts entrepris en matière de recrutement pour rééquilibrer la structure du panel, en termes d'activité de la personne de référence du foyer et de mode de réception TV.	 Veiller à corriger la surreprésentation des foyers équipés en ordinateur, en tablette et en smartphone du fait des comportements spécifiques d'écoute et de consommation télévisuelles qu'elle est susceptible d'introduire   Corriger la déformation de la structure en âge des individus qui touche plus particulièrement la répartition des âges à l'intérieur des tranches des 15-24 et 25-34 ans

			 <p>Mettre en place des critères de suivi afin de s'assurer que le panel Médiamat est représentatif de la population concernant les abonnements à de nouveaux services (notamment les OTT de type Netflix) et les nouveaux équipements (de type Apple TV, Chromecast, Smart TV connectée...)</p>
V Résultats			
Redressement de l'échantillon	 <p>Distribution et amplitude des poids de redressement satisfaisantes.</p>	 <p>Tester un nouveau redressement sur l'âge de l'individu qui permette de mieux corriger la structure des échantillons répondants sur ce critère et garantir la bonne représentativité des comportements TV au sein des cibles utilisées par le marché.</p>	
Précisions des résultats d'audience du panel Médiamat	 <p>Effectif brut relativement stable d'un jour à l'autre pour la majorité des cibles standard.</p>		
Indicateurs d'audience mensuels	 <p>Les résultats foyers et individus ne révèlent pas d'incohérence dans le temps.</p>		

Concernant l'établissement d'un document de référence avec l'ensemble des consignes écrites ou données à l'oral, par question, Médiamétrie donnera accès au CESP à son outil intranet Médiannotes, qui recense les consignes du Médiamat, d'Home Devices et du module profession.

Concernant le suivi des critères portant sur les nouveaux services et les nouveaux équipements, Médiamétrie indique que ces informations ont été introduites dans le recueil du Médiamat en 2020.